

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cette fiche renseignée tient lieu de bon de commande, toute annulation se fait 5 jours avant la date de formation, faute de quoi des frais seront imputés.

SÉMINAIRE

Techniques de mobilisation et procédures de recouvrement à l'amiable et de recouvrement contentieux des créances

 21 ET 22 AOÛT 2025

 08H30 – 16H00

 SIÈGE DU GECAM, BONANJO



FRAIS DE PARTICIPATION :

Membre (75 000 HT/Pers, G.E 100 000 HT/Pers • Administration publique : 150 000 HT/Pers)

Non membre (TPE : 75 000 HT/Pers, PME : 100 000 HT/Pers G.E 150 000 HT/Pers • Administration publique : 200 000 HT/Pers)

Nous, soussignés :
Fonction :
Représentant de l'entreprise :
Localisation :
Tel : RCCM :
NUI : Email :

Inscrivons les personnes dont les noms suivent à la rencontre ci-dessus mentionnée

N°	Nom et prénom	Fonction	Contact : E-mail / Portable	Montant HT
1				
2				
3				
4				
5				

Total HT
TVA 19,25%
TOTAL TTC

Les frais peuvent être réglés en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM)

Modalité de paiement : **Chèque** ☐ **Espèces** ☐ **Virement** ☐

Compte N° : 10005 00002 09105291001-65 • FIRST BANK BONANJO

Fait à..... Le.....

CACHET+SIGNATURE

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

Tél.: +237 694 488 897 • 657 855 964

E-mail : kalimatou@legecam.cm • kdzuga@legecam.cm